

INNOVATION

Des meubles « écolos » : il suffisait d'y penser !

Sensibilisé aux préoccupations environnementales, Benjamin Guillaume, maître ébéniste installé à Courcy depuis trois ans, vient de lancer une gamme de meubles éco-conçus.

► Spécialisé dans la conservation-restauration de meubles du 18^{ème} siècle, plaqués de marqueteries bois ou Boule (écaïlle de tortue et laiton), ainsi que dans la reprise de restaurations mal engagées, Benjamin Guillaume a décidé, il y a un an maintenant, d'intégrer le paramètre environnemental dans ses conceptions et créations... Ainsi est née sa nouvelle gamme de mobilier éco-conçu. « *Le déclin ou plutôt cette prise de conscience m'est venue en restaurant des meubles qui avaient souffert au cours du temps* » explique le maître artisan, « *l'hygrométrie et les changements de températures entraînant des dégradations du bois (le bois se fend, travaille, subit des contraintes), j'ai décidé d'assembler mes meubles sans vis et sans colle à base de solvants. Mon unique souci : fournir un produit durable. J'ai voulu mettre toutes les chances de mon côté et prendre en compte le cycle de vie de la matière première dans son entier* ». Benjamin Guillaume entre donc de plain-pied dans l'éco-conception, une notion qui consiste à intégrer l'environnement tout au long de la vie du produit : du choix des matériaux, aux procédés de



Un an d'études a été nécessaire pour voir aboutir le projet de meubles éco-conçus.

fabrication, emballages, transport, utilisation et valorisation en fin de vie. **Des faits, mais aussi des gestes !** Ainsi, l'atelier s'efforce de ne travailler que des bois labellisé PEFC (voir encadré), provenant de forêts gérées durablement. « *Mon bois provient de la forêt de Compiègne et sa transformation se fait à la scierie de Cormicy. Je m'efforce à travailler avec des fournisseurs ou des sous-traitants, comme le tapissier, dans un rayon de 100 km autour de l'atelier. Le bois PEFC subit la même traçabilité qu'un produit alimentaire* ». Le bois massif est privilégié dans les fabrications afin de

limiter au maximum l'utilisation de produits chargés en solvant ou formaldéhyde. L'ensemble de la gamme est assemblé traditionnellement par tenons et mortaises, et collé à l'aide de colle animale (colle de poisson). Dans le même esprit, les garnitures des sièges sont constituées de matériaux les plus sains possible (tissus en fibre végétale comme le lin), quant au rembourrage, la mousse est

proscrite au bénéfice de coton recyclé. Un soin tout particulier est également apporté lors de la conception et fabrication des meubles, puisque les chutes et pertes de matière sont minimisées, puis recyclées en bois de chauffage.

Une personnalisation esthétique
Simplicité, fonctionnalité, lignes épurées sont les caractéristiques du mobilier éco-conçu, sorti de l'imaginaire de Benjamin Guillaume : « *en dessinant, en réalisant les prototypes puis les modèles mis en vente, j'ai voulu une collection qui se marie aussi bien avec le contemporain que le rustique, sans oublier le côté pratique* ». Une table basse qui se transforme en banquette, une chaise qui, grâce à son plateau amovible change de couleur et de motifs à la demande et au gré des humeurs de son utilisateur... ou quand le ludique épouse l'éco-conception !

O.M-L

Contact : Atelier Benjamin Guillaume
3, rue Jean Mermoz à Courcy.
Tél : 03 26 03 04 15
ou benjamin Guillaume@orange.fr
Renseignements sur www.benjamin Guillaume.com

► PEFC ou Programme Européen des Forêts Certifiées



Sa création remonte à juillet 1998. L'initiative en revient à des propriétaires forestiers de six pays européens. La marque PEFC garantit que le matériau-bois est issu de forêts qui sont gérées durablement en fonction de règles définies précisément région par région. Chaque association nationale composée de trois collèges (producteurs, transformateurs, consommateurs) définit un référentiel composé de principes et recommandations. Les associations régionales ont pour mission de préciser, renforcer et adapter les règles de la gestion forestière durable qui s'appliquent dans chaque région. En France, plus de 4,4 millions d'hectares de forêts et plus de 1 100 entreprises sont certifiées PEFC. Gérer la forêt durablement c'est permettre que la forêt nous apporte, sans s'appauvrir, ce que nous attendons d'elle. Cette gestion durable de la forêt s'attache à lui conserver le maximum de possibilités d'évolution : une attention particulière est accordée aux sols, à la diversité biologique des écosystèmes et aux paysages. Pour mettre en oeuvre cette gestion durable, les forestiers établissent, pour chaque forêt, un document d'aménagement qui fixe les objectifs à atteindre (production de bois, protection des sols, des plantes et des animaux, respect des paysages, accueil du public) et les travaux à effectuer pour une période de 10 à 20 ans.

innovact
THE EUROPEAN FORUM FOR
YOUNG INNOVATIVE ENTERPRISES

14th edition
2nd and 3rd March 2010

Meet **200** European young innovative enterprises and **2000** participants!
Register before February, 19th

Semi-final of the European Venture Contest
3 March 2010 at Innovact
An excellent opportunity for Start-ups to access top-level international investors and partners

Reims - Congress Center

The event organized by the Chamber of Commerce and Industry of Reims & Environs